

CONSEIL D'ECOLE du 4 novembre 2025

Présents :

- Equipe enseignante : Adeline Boudoin, Hélène Faure, Alban Coudeyre, Perrine Tranquard, Grégoire Vallin, Sandra Robillon, Marion Dion, Stéphanie Jourde, Marine Vequaud, Paulo Moreira, Emilie Chazelle.
- Parents d'élèves : Villain Simon, Chevalier Sandrine, Aouidat Amel, Gozard Vincent, Aubert Elise, Sejalon Elodie, Karaguinsky Camille, Ducroz Carole.
- Mairie : Mme Pelletier, M. Vermorel, Thomas Benet
- ETAPS : Pierre-Nicolas Barrier
- UPE2A : Sophie Marc
- DDEN : Sophie Martinez

Excusés : M.Sennepin (IEN), David Chaffraix, Elodie Stiti, (enseignants), Rahou Fouad et Laetitia, Turbiez Brenda, Belin Cécile (parents d'élèves)

Présentation de l'équipe pédagogique

- Tour de table : présentation des enseignants, des parents d'élèves élus et représentants de la mairie.
- Présentation du RASED qui intervient sur l'école : psychologue de l'Education nationale Mme Vincent, maître ADP Anne-Marie André et maître ADR Hermine Collin.
- Ecole itinérante : Mme Arduini pour les enfants du voyage.
- ETAPS : Trois éducateurs interviennent dans l'école à raison de 2h par semaine et par classe : Yves Grémont, Christelle Suk et Pierre-Nicolas Barrier.
- Une enseignante de l'UPE2A, Mme Marc, intervient auprès des enfants non francophones.
- Laure Constantin : emploi civique depuis le 22 septembre.
- Sophie Martinez, notre nouvelle DDEN.

1. Point sur les effectifs

-Effectifs de classe : 214 élèves (CPa : 17, CPb : 17, CE1a : 23, CE1b : 24, CE2a : 23, CE2b : 23, CM1a : 20, CM1b : 20, CM2a : 23, CM2b : 24)

-Prévisions pour 2026: 208 élèves car 41 CP

-15 PAI, 10 notifications MDPH et 6 en attente, 2 AESH à temps plein, 3 à temps partagé avec d'autres écoles.

2. Point sur les évaluations nationales

Tous les élèves ont passé les évaluations nationales entre le 08/09/2025 et 19/09/2025

en mathématiques et français, les résultats ont été communiqués aux familles par les enseignants.

Les résultats de l'école et de la circonscription seront étudiés en conseil des maîtres.

3. Lecture des modifications du règlement intérieur 2025/2026 et vote

Des modifications ont été apportées :

- Modalités d'inscription à l'école
- Organisation des retards répétés
- Organisation des sorties à 16h et 11h30 le mercredi avec la carte.
- Relevé d'absentéisme

- PAI
- Programme PHARE
- Interdiction de fumer aux abords de l'école.

Pour: 21

Contre : 0

Abstention : 0

Adopté à l'unanimité par les membres du conseil d'école.

4. Programme PHARE

Respect du protocole en cas de harcèlement.

- niveau 1 : Engagement
- niveau 2 : Approfondissement
- niveau 3 : Expertise

Le niveau 1 de la labellisation Phare est obligatoire pour les écoles, collèges et lycées. Nous l'avons obtenu en 2023.

Les équipes pédagogiques et d'animation sont très concernées par ce dispositif et communiquent régulièrement.

Un certain nombre d'heures d'enseignement est dispensé en classe.

5. Point sur le projet d'école

Élaboré pour 2024 à 2027 : « Le climat dans tous ses états ».

Rappel des axes de travail sur les 4 domaines :

Domaine 1 : Apprentissage et parcours des élèves : enrichir le lexique, améliorer le codage de phrases, des syllabes et encrer les procédures mathématiques communes.
→Etude des nouveaux programmes, élaboration d'outils communs en rituels de vocabulaire et en résolution de problèmes.

Domaine 2 : La vie et le bien-être de l'élève : Maintenir la vigilance sur les conflits, créer des moments de convivialité. Lien continual avec le périscolaire.

→fête école, matinées de coopération...

Domaine 3 : L'établissement dans son fonctionnement : Communiquer et organiser l'ouverture culturelle des élèves.

→Patrimoine Riom, spectacles, école art...

Domaine 4 : L'établissement dans son environnement : Maintenir les différents partenariats sans perdre l'école de la République (AFEV, la maison de quartier, l'association « Lire et faire lire »..).

6. Points mairie

- Incivilités autour de l'allée des platanes et de la rue du Creux : sécurité et stationnements gênants (trottoir et passage piétons). La mairie propose d'intensifier les passages de la police municipale aux heures les plus critiques et de rappeler les bonnes pratiques via l'espace citoyen et un affichage au niveau de l'école. Les parents demandent la création d'une place de stationnement PMR pour l'élémentaire. Ils regrettent les parkings trop éloignés des entrées. Une demande de fléchage a été suggérée pour le parking en dessous du parc.
- Vitre cassée de la classe de CP à remplacer en urgence.
- La cour a été réaménagée : du sable à la place des pavés au pied des arbres. Remerciements à la mairie.
- Demande du Fond d'Initiative Scolaire: sera étudiée pour le Conseil municipal de février.
- Lors d'évènements sportifs organisés par les ETAPS, si des parents sont sollicités pour mener une activité, ils devront passer un agrément spécifique « multi-activités ».

7. Actions et projets de classe 2025/2026

Thème de l'année : « Le temps qui passe »

- CP/CE1: Ecole des arts, spectacles proposés par la mairie, musée Mandet, projet avec RLV, médiathèque, Loubeyrat, SBA, intervention « Lire et faire lire » une fois toutes les deux semaines.
- CE2 : Ecole des arts, spectacles proposés par la mairie, musée Mandet, projet avec RLV, médiathèque, Loubeyrat, sécurité routière.
- CE1b : Projet eTwinning « Nice words : our superpowers ». La plateforme eTwinning permet de mettre en relation des enseignants de toute l'Europe pour mener des projets communs. Les objectifs sont de pratiquer l'anglais, développer les compétences numériques et sensibiliser à la citoyenneté européenne. Le projet est mené sur toute l'année scolaire.
- CM1 : projet médiathèque « là où j'habite », projet RLV, visites historiques de l'abbaye de Mozac et de Châtel-Guyon, ateliers le mercredi matin : jeux de société, bricolages...

- CM2 : sécurité routière, visite au collège, visites historiques de l'abbaye de Mozac, de Riom et de Châtel-Guyon, projet course d'orientation, projet eTwinning sur l'année scolaire pour les CM2b.

- CM1/CM2 : venue d'un auteur et d'une illustratrice dans les classes.

Voyage de 4 jours à Apinac fin mai 2026 : 78 élèves sur 87 partent. Le coût pour un enfant est de 230 euros, une demande de 150 euros a été demandée aux familles et une demande subvention a été réalisée : écomusée, visite d'une ferme avec fabrication de beurre et yaourt, randonnée, visite d'une scierie et fabrication d'un objet en bois.

Toute l'école : « Nettoyons la nature » le vendredi 17 octobre, goûter de Noël le vendredi 19 décembre, matinées coopératives , CROSS inter-école en octobre.

8. Point sur la Coopérative scolaire et actions prévues dans l'année

La participation des parents : 960€

Adhésion : 560€

Actuellement nous avons 6 100€ sur le compte de la coopérative.

Actions de ventes prévues :

-Vente de gâteaux par niveau à la fin de chaque période.

Les prochains seront les CM1 en décembre.

-Photos de classe et individuelles (en cours)

- Loto : le dimanche 1^{er} mars au CRTA

- Fête d'école : 19 juin (le 26 juin en cas d'annulation)

9. Point sur la sécurité : PPMS

-L'exercice incendie du 7 octobre 2025 a bien fonctionné.

-Des exercices « menaces majeures et « risques majeurs » seront réalisés dans l'année dont certains sans prévenir les adultes ni les enfants.

Conseil d'école clos à 19h30.

Prochain conseil le 12 mars.